



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,  
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.  
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

## DES MESURES CONCRÈTES POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE

### LE DIAGNOSTIC

La crise économique a entraîné une augmentation importante du nombre de demandeurs d'emploi. Elle est survenue alors que le marché du travail connaissait des transformations en profondeur. Afin d'accompagner cette mutation et de lutter contre le chômage, il était indispensable de modifier nos politiques de soutien au retour à l'emploi et d'intensifier les moyens que l'État leur consacre.

### LE SENS DE NOTRE ACTION

La lutte contre le chômage est une priorité du quinquennat. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a souhaité mettre l'accent sur l'accompagnement, la formation, la création et la reprise d'entreprise. L'enjeu est de soutenir le retour à l'emploi de tout demandeur, quel que soit son profil et sa formation, et tout particulièrement celui des plus fragiles : les jeunes, les seniors et les chômeurs de longue durée.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

### DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 5 mars 2014 est entrée en vigueur la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. De cette loi a été issue un plan en faveur d'une nouvelle gouvernance des politiques de l'emploi, en collaboration avec des présidents de Régions. Et enfin, le 18 décembre 2014 a été signée la convention tripartite État-Unédic-Pôle emploi pour la période 2015-2018.

### ÉLÉMENTS CLÉS

#### LA FORMATION :

Pour répondre à la fois aux aspirations des demandeurs d'emploi et aux nouveaux besoins du marché du travail, nous avons privilégié la montée en compétence de chacun.

- ▶ **POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI**, c'est la vocation de l'action de formation conventionnée par Pôle emploi et la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (AFC et POEI) que nous avons créées. Des moyens supplémentaires ont été mis en place pour permettre à 60 000 demandeurs d'emploi supplémentaires d'accéder à la formation en 2015, soit 15% de plus qu'en 2014. Le plan 500 000 s'inscrit dans la même dynamique.
- ▶ **POUR TOUT SALARIÉ**, c'est le rôle du compte personnel de formation (CPF) : attaché à la personne et non plus à l'emploi occupé, ce droit suit le travailleur tout au long de sa carrière. Chaque salarié dispose désormais d'un droit réel à une formation qualifiante gratuite financée par les partenaires sociaux, l'État et les collectivités.
- ▶ **POUR LES SALARIÉS EXPÉRIMENTÉS**, un contrat de professionnalisation « nouvelle carrière » a été créé : une formation plus brève en alternance avec une pratique professionnelle sur le poste.

#### L'ACCOMPAGNEMENT :

- ▶ Un accompagnement renforcé pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, un accompagnement guidé pour les personnes en besoin d'un appui régulier, et un accompagnement suivi pour les plus autonomes dans leur recherche. Un diagnostic sur la situation individuelle plus efficace, dans un délai de 2 à 4 semaines.
- ▶ Une plate-forme numérique Emploi Store qui rassemble plus de cent services web et mobile de Pôle Emploi et des acteurs publics et privés dans la lutte contre le chômage.
- ▶ Des mesures concrètes pour surmonter les obstacles de la vie qui empêchent le retour à l'emploi : il est prévu la création de 275 000 solutions d'accueil pour les enfants de moins 3 ans, dont la garde peut être un frein majeur de retour à l'emploi, en particulier pour les parents isolés.

#### LA REPRISE ET LA CRÉATION D'ENTREPRISE :

- ▶ Un nouvel Accompagnement à la Création et à la Reprise d'Entreprise (Nacre) est mis en place pour soutenir plus de 100 000 porteurs de projets.

## LE CONSTAT



LE MARCHÉ DU TRAVAIL CONNAISSAIT DES TRANSFORMATIONS EN PROFONDEUR, IL ÉTAIT INDISPENSABLE DE MODIFIER NOS POLITIQUES DE SOUTIEN AU RETOUR À L'EMPLOI

## DEPUIS ?



LOI RELATIVE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE, À L'EMPLOI ET À LA DÉMOCRATIE SOCIALE



CONVENTION TRIPARTITE ÉTAT-UNÉDIC-PÔLE EMPLOI POUR LA PÉRIODE 2015-2018

## OBJECTIFS



ACCOMPAGNEMENT, FORMATION, CRÉATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISE



SOUTENIR LE RETOUR À L'EMPLOI DE TOUT DEMANDEUR, EN PRIORITÉ LES JEUNES, LES SÉNIORS ET LES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

## POUR QUI ?



TOUS LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI



## COMMENT ?

### LA FORMATION



- ▶ ACTION DE FORMATION CONVENTIONNÉE ET PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI
- ▶ COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) : ATTACHÉ À LA PERSONNE ET NON PLUS À L'EMPLOI OCCUPÉ, CE DROIT SUIT LE TRAVAILLEUR TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE
- ▶ CRÉATION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION « NOUVELLE CARRIÈRE »

### L'ACCOMPAGNEMENT



- ▶ ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI
- ▶ DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION INDIVIDUELLE PLUS EFFICACE, DANS UN DÉLAI DE 2 À 4 SEMAINES
- ▶ MESURES CONCRÈTES POUR SURMONTER LES OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LE RETOUR À L'EMPLOI : CRÉATION DE 275 000 SOLUTIONS D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE MOINS 3 ANS

### LA REPRISE ET LA CRÉATION D'ENTREPRISE



- ▶ UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISE (NACRE) EST MIS EN PLACE POUR SOUTENIR PLUS DE 100 000 PORTEURS DE PROJETS